

Codex alimentarius – Etiquetage des OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 03/05/2006

Le Comité du Codex en charge de l'Etiquetage des Aliments (the Codex Committee on Food Labelling, CCFL) a décidé le 3 mai 2006 de mettre en place un nouveau groupe de travail pour préparer un guide sur l'étiquetage des aliments GM [1]. Le CCFL a essayé pendant huit ans, en vain, d'arriver à un accord global sur les normes pour l'étiquetage obligatoire des OGM. Les trois plus grands producteurs d'OGM - Etats-Unis, Canada et Argentine - sont opposés à cette mesure, qui est, en revanche, soutenue par l'UE, le Brésil, le Japon, la Thaïlande, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Ghana, le Maroc... Mais il faut un consentement quasi unanime pour que le Codex puisse adopter ses résolutions. Si le Codex adopte une norme, les pays qui l'adopteraient se verrraient alors protéger d'une plainte à l'OMC. Le nouveau groupe de travail se réunira en janvier 2008 à Oslo et sera co-présidé par la Norvège, le Ghana et l'Argentine. Un guide sera publié sur les 40 pays qui ont déjà requis des lois sur l'étiquetage des OGM.

[1] <http://www.consumersinternational.org/gm>, 3 mai 2006

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/codex-alimentarius-etiquetage-des-ogm/